

<b>Club :</b>	<b>504423</b>	<b>AIX F.C.</b>					
Dossier :	22989172	du	17/06/2025				
Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	16/06/2025	16/06/2025		70,00€

<b>Club :</b>	<b>519473</b>	<b>A.S. MONT JOVET BOZEL</b>					
Dossier :	22989187	du	17/06/2025				
Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	16/06/2025	16/06/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>581459</b>	<b>CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL</b>					
Dossier :	22989174	du	17/06/2025				
Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	16/06/2025	16/06/2025		105,00€

<b>Club :</b>	<b>551005</b>	<b>F. C. CHAMBOTTE</b>					
Dossier :	22989180	du	17/06/2025				
Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	16/06/2025	16/06/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>552893</b>	<b>UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER</b>					
Dossier :	22989162	du	17/06/2025				
Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	16/06/2025	16/06/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>504263</b>	<b>F.C. LA ROCHETTE</b>					
Dossier :	22989178	du	17/06/2025				
Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	16/06/2025	16/06/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>582556</b>	<b>GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD</b>					
Dossier :	22989185	du	17/06/2025				
Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	16/06/2025	16/06/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>542485</b>	<b>U.S. MODANE</b>					
Dossier :	22989168	du	17/06/2025				
Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	16/06/2025	16/06/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>547208</b>	<b>F.C. ST MICHEL SP.</b>					
Dossier :	22989166	du	17/06/2025				
Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	97	Amende : Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	16/06/2025	16/06/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>514438</b>	<b>C.A. YENNOIS</b>
---------------	---------------	---------------------

Dossier : 22989183 du 17/06/2025

Personne : CS - SPORTIVE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	97	Amende : Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	16/06/2025	16/06/2025		35,00€

Total Général :						455,00€
-----------------	--	--	--	--	--	---------



## Sommes dues au 18 Juin 2025

N° club	Nom club	Dû au District	En avoir
504230	AS MONTMÉLIAN		254,00 €
504263	FC LA ROCHETTE	567,25 €	
504396	COGNIN SPORTS		395,00 €
504407	AS UGINE		185,00 €
504423	AIX LES BAINS FC		1 158,09 €
504447	US LE PONT DE BEAUVOISIN		8,58 €
504511	US LA MOTTE SERVOLEX		99,00 €
514438	CA YENNE	371,00 €	
515259	AIGUEBELLE	45,00 €	
516406	ST PIERRE SPORTS	130,00 €	
516961	ES LE BOURGET DU LAC		62,00 €
517096	USGM LA BATHIE	207,00 €	
518607	JS CHAMBERY		68,00 €
518768	US LA RAVOIRE		227,00 €
519473	AS BOZEL MONT JOVET		4 170,42 €
522095	US GRIGNON	336,00 €	
522621	AS NOVALAISE	- €	- €
523657	US ST REMY DE MAURIENNE		116,30 €
526436	MARTHOD SPORT		335,00 €
526437	ES DRUMETTAZ MOUXY		242,00 €
527005	FC MERCURY BELLE ÉTOILE		39,58 €
527260	US DOMESSIN	- €	- €
527400	FC VILLARGONDRAN		223,00 €
527624	FC QUEIGE BEAUFORT		20,68 €
528654	AS MONTAGNY		121,00 €
530055	FC LAISSAUD	205,00 €	
531195	AS LA BRIDOIRE	137,50 €	
532826	FC ST BALDOPH	650,38 €	
533172	CHALLES SF	229,00 €	
533608	FC SUD LAC		335,00 €
533835	PORT CROIX ROUGE CHAMBÉRY		326,00 €
534403	AS BRISON ST INNOCENT	623,00 €	
540135	FC BAUGES	72,00 €	
541514	US CHARTREUSE GUIERS		79,50 €
541586	CA MAURIENNE		4 080,76 €
542485	US MODANE		300,00 €
546353	AS CUINES LA CHAMBRE VAL D ARC		699,46 €
547208	FC ST MICHEL SPORTS		1 137,02 €
548844	FC NIVOLET		281,00 €
548901	ENT VAL D HYERES		142,00 €
549231	AS LE MONTCEL		202,50 €
549382	FC ST JULIEN		291,00 €
551005	FOOTBALL CLUB CHAMBOTTE		25,00 €
551562	HAUTE TARENTEISE F C		10 343,17 €
551644	ENT F CHAUTAGNE		532,72 €
552674	ES TARENTEISE		6 463,11 €
560679	AS BARBÉRAZ	401,00 €	
560854	APREMONT FC	45,00 €	
560858	GRPT LA SAVOYARDE		190,00 €
561254	LE HAUT FOOTBALL CHAMBÉRY	437,51 €	
564717	BIOLLAY FC		335,00 €
564981	ALBERTVILLE FOOT 73	80,00 €	
565004	A FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN	- €	- €
565041	AS FUTSAL MOUTIERS		17,50 €
580702	ASSOC FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE		114,65 €
580955	UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE	985,26 €	
581290	GROUPEMENT DE JEUNES DE L ÉPINE		102,92 €
581459	CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL		5 266,89 €
581480	CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL		335,00 €
581932	CHAMBÉRY SPORT 73	916,94 €	
582159	FC PONT	66,73 €	
582556	GRPT JEUNES AVANT PAYS SAVOYARDS	156,87 €	
582696	ASSOC SPORTIVE HTE COMBE DE SAVOIE		1 662,74 €
582738	FUTSAL BOURGET UNITED	63,85 €	

## Sommes dues au 18 Juin 2025

### CLUBS HORS DÉPARTEMENT

N° club	Nom club	Dû au District	En avoir	Règlement
504266	CS BELLEY	35,00 €		
552893	US LE GRAND COLOMBIER / US CULOZ	79,00 €		
564319	FC VERMILLON	- €	- €	
582180	AS THONON		62,00 €	
582531	US CLUSES BONNEVILLE FORON 74	- €	- €	
590486	FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB			

# ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL

## 21 juin 2025

## UGINE

**Formulaire à remplir et à renvoyer au District, si possible avant le 15 juin 2025**

### ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur .....

Président(e) du club .....

serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

### POUVOIR

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,

Madame / Monsieur \_\_\_\_\_

afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer à l'élection du Comité de Direction du District et à l'élection de la délégation de District pour l'Assemblée Générale de la Ligue

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

NOM ET SIGNATURE  
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB  
du Président qui donne le pouvoir

C D SAVOIE

**Challenge Robert TARTARAT**

***M. Ali BOUBAKER (US PONTOISE)***

**Jeunes Arbitres**

***M. Noah VIERA-GIRARD (CSF)***

*Jeune Arbitre de la FEDERATION*

***M. Evan BONTRON (LA CHAMBOTTE)***

*Candidat Jeune Arbitre de la FEDERATION*

**Meilleur Jeune District**

***M. Felix TAYLOR (US PONTOISE- GAPS)***

**Meilleur Seniors District**

***M. Christophe DUPAYS (Arbitre D1)***

***M. Laurent DENEUX (Arbitre D2)***

***M. Yan LAMBERLIN (Arbitre D3)***

***M. Yohan MARTINET (Arbitre D4)***



**CONFIDENTIEL**

# DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE NOTICE

1/7

Le DMA et son contenu s'adresse à tout arbitre licencié(e) officiellement nommé(e) "arbitre de district" ou "arbitre de ligue" (y compris les JAF et les candidats JAF)  
En fonction de l'âge des arbitres précités

La nature des éléments nécessaires à l'obtention de la licence "arbitre" est différente

- L'âge s'entend au 1<sup>er</sup> juillet de la saison pour laquelle la demande de licence "arbitre" est effectuée •

## **Vous avez moins de 18 ans** • vous êtes concerné(e) par la page 7 du DMA •

### ➔ Vous devez :

Renseigner **UNIQUEMENT** un "Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur".

En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 7 du DMA.

### ⊕ CAS DES ARBITRES STAGIAIRES

Présenter **UNIQUEMENT** un "Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur".

En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 7 du DMA.

## **Vous avez 18 ans et jusqu'à vos 34 ans inclus** • vous êtes concerné(e) par les pages 2 à 6 du DMA •

### ➔ Vous devez :

Présenter un DMA en alternance avec un questionnaire de santé "QS-Sport"

Le DMA équivaut au certificat médical (d'absence de contre-indication à la pratique d'une activité physique et sportive) nécessaire à la prise d'une licence sportive. Il a une validité de 3 ans conditionnée au maintien de la qualité de licencié, à l'obligation de répondre au QS-Sport et à en attester pendant les deux saisons consécutives au DMA (cf. art 70 des RG de la FFF)

Le cycle dure 3 ans : un DMA suivi de deux "QS-Sport"



**Toute interruption du cycle par perte de la qualité de licencié rend le DMA obligatoire pour la reprise dudit cycle (ex : congé sabbatique)**

- Lorsque vous devez présenter un DMA : Tous les examens demandés correspondant à votre âge doivent être effectués (pge.2 à 5)
- Lorsque vous devez répondre au QS-Sport : En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées (pge.6 du DMA)

**RAPPEL :** l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de ligue (voir la rubrique « informations complémentaires » ci-dessous).

### ⊕ CAS DES ARBITRES STAGIAIRES

Suite à la FIA et la réussite à l'examen théorique, vous êtes détenteur d'une licence d'arbitre acquise sur la base d'un certificat médical ou d'un QS-Sport (selon que vous soyez licencié joueur/éducateur ou non licencié).

Dès votre nomination officielle arbitre de district, vous devez présenter un DMA dont la validité couvrira la saison N en cours et la saison N+1. **Concernant les examens cardiaques à fournir lors de votre 1<sup>er</sup> DMA : reportez-vous à la partie "examen cardiologique" de la page 4.** Puis suivre le cycle dicté par votre tranche d'âge.

## **Vous avez 35 ans et plus** • vous êtes concerné(e) par les pages 2 à 5 du DMA •

### ➔ Vous devez :

Présenter un DMA chaque saison.

Tous les examens demandés correspondant à votre âge et à vos facteurs de risque doivent être effectués.

**RAPPEL :** l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de ligue.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### LORS DE LA PROMOTION D'ARBITRE DE DISTRICT À ARBITRE DE LIGUE :

- La continuité du cycle DMA /QS-Sport ainsi que la périodicité des examens cardiaques sont conservées.
- L'examen ophtalmologique exigé lors de l'arrivée en ligue est joint soit au DMA soit au QS-Sport suivant la période du cycle.

### À SAVOIR

- Les praticiens qui effectuent vos examens (clinique, cardiaque, ...) peuvent demander des examens complémentaires.
- Concernant le DMA, lors de l'examen clinique le médecin émet une conclusion sur l'absence de contre-indication ou non à la pratique de l'arbitrage mais seule la commission médicale de district, ou de ligue, concernée délivre l'aptitude médicale au vu de l'ensemble des éléments, examens et informations constituant le DMA. Elle peut également demander des examens complémentaires.
- Votre district ou votre ligue sont là pour vous guider

# DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE 2/7

## DMA



**SECRET MÉDICAL**

**A ADRESSER SOUS PLI CONFIDENTIEL A VOTRE COMMISSION MÉDICALE.  
Tout dossier incomplètement rempli sera irrecevable et retourné à l'arbitre.**

SAISON 20..... /20.....

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Profession : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

### PRÉAMBULE

Le DMA (pge 2 à 5) correspond au certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.  
Selon les articles 69 et 76 du code de déontologie médicale, nous attirons votre attention sur l'importance de l'ensemble des examens demandés dans le cadre d'une politique de prévention de la santé et de la pratique du sport.  
La prise en compte des facteurs de risque est nécessaire et l'avis d'un spécialiste peut être requis.  
Il est préconisé que ce DMA soit effectué par un médecin fédéral du football ou un médecin titulaire d'un diplôme de médecine du sport, à défaut le médecin généraliste de l'arbitre peut l'établir.

La Commission Médicale de district ou de ligue de l'arbitre fait lecture de tous les éléments constituant le dossier et valide l'autorisation d'arbitrer.  
En cas d'avis médical défavorable de la commission médicale concernée, ou si la constitution administrative du dossier est incomplète, l'autorisation d'arbitrer ne sera pas délivrée.

**Le Médecin Fédéral National**

**Partie strictement réservée à la Commission**

#### ➔AVIS DE LA COMMISSION MÉDICALE DE :

- DISTRICT.....  
 LIGUE.....

Ayant pris connaissance du dossier de l'arbitre précité et des conclusions de l'examen du Docteur : .....

- transmet le dossier au secrétariat du district ou de ligue pour la délivrance de la licence arbitre.**  
 **décide que le dossier ne peut être validé pour raison :**

- administrative** Motif :.....  
 **médicale** Motif : un courrier explicatif sera adressé à l'arbitre.

**DATE :**

**SIGNATURE et CACHET (obligatoire):**

# DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE DMA

3/7

**SECRET MÉDICAL**

SAISON 20..... /20.....

NOM : .....

PRÉNOM : .....

## QUESTIONNAIRE MÉDICAL CONFIDENTIEL

À remplir par l'arbitre préalablement à l'examen clinique

non  oui\* **Avez-vous été hospitalisé(e) ?**

\* précisez :

non  oui\* **Avez-vous été opéré(e) ?**

\* précisez

non  oui\* **Avez-vous interrompu pour raisons médicales votre activité d'arbitre durant la dernière saison ?**

\* précisez :

non  oui\* **Avez-vous des troubles de la vue ?**

\* précisez la correction :  lunettes  lentilles

non  oui\* Souffrez-vous de diplopie (vision dédoublée par instant) ?

**Avez-vous connaissance dans votre famille (et survenue avant l'âge de 50 ans) d'une ?**

non  oui\* - pathologie neurologique, maladie cardiaque ou vasculaire \* précisez l'âge :

non  oui\* - mort subite durant le sport ou non, y compris du nourrisson \* précisez l'âge :

**Avez-vous déjà ressenti pendant ou après un effort ?**

non  oui - un malaise/perte de connaissance

non  oui - des palpitations (cœur irrégulier)

non  oui - une douleur thoracique

non  oui - une fatigue/un essoufflement inhabituel

**Avez-vous déjà eu un(e) ?**

non  oui\* - électrocardiogramme

\* date

non  oui\* - échocardiogramme

\* date

non  oui\* - épreuve d'effort maximale

\* date :

**Avez-vous ?**

non  oui - une maladie cardiaque

non  oui - une maladie des vaisseaux

non  oui - été opéré du cœur/des vaisseaux

non  oui - un diabète

non  oui - un cholestérol élevé

non  oui - un souffle cardiaque

non  oui - un trouble du rythme connu

non  oui - une hypertension artérielle

non  oui\* **Fumez-vous ?** \* nombre par jour ?

depuis quelle date ?.....

non  oui\* **Avez-vous des allergies ?**

\* précisez : .....

non  oui\* **Prenez-vous un traitement régulièrement ?**

\* précisez : .....

non  oui **Êtes-vous suivi régulièrement par un dentiste ?**

non  oui\* **Avez-vous eu des problèmes vertébraux ou ostéoarticulaires ?** \* précisez : .....

**Date de votre dernière vaccination contre le tétanos ?**

Autre(s) sport(s) pratiqué(s) : .....

Je soussigné(e), .....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

**DATE :**

**SIGNATURE (obligatoire) :**

## CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DES DONNÉES

**IMPORTANT : Sans votre consentement signé la commission médicale ne pourra faire lecture de votre DMA pour établir votre aptitude**

Les données précitées sont uniquement destinées à la commission médicale de district, ou de ligue, qui les conserve dès l'enregistrement du dossier, et ce durant toute l'activité de l'arbitre, puis les supprime définitivement dans l'année qui suit la cessation totale de ladite activité. En conséquence, l'arbitre est invité à faire systématiquement une copie de ses dossiers et examens s'il souhaite en conserver l'historique. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. L'arbitre peut exercer ses droits en s'adressant auprès de la commission médicale en charge de l'instruction de son dossier.

Je soussigné(e), ..... Consens expressément à ce que mes données personnelles y compris mes données de santé figurant sur l'ensemble du DMA fassent l'objet d'un traitement par la commission médicale de district ou de ligue et ce afin de statuer sur mon aptitude médicale dans le cadre de ma demande de licence d'arbitre

**DATE :**

**SIGNATURE (obligatoire) :**

# DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE DMA

4/7

**SECRET MÉDICAL**

SAISON 20..... /20.....

NOM : .....

PRÉNOM : .....

**EXAMEN CLINIQUE****ANTÉCÉDENTS DÉCLARÉS**

MEDICAUX ET CHIRURGICAUX	
ALLERGIE(S)	
TRAITEMENT(S) EN COURS	

**EXAMEN MORPHOSTATIQUE**

Taille : ..... (m/cm)	IMC : .....	Normal	Surpoids	Obésité modérée	Obésité sévère	Obésité morbide
Poids : ..... (kg/g)	(Poids/ Taille <sup>2</sup> )	18,5 à 25	25 à 30	30 à 35	35 à 40	Plus de 40

EXAMEN SOMATIQUE : anomalie éventuelle

EXAMEN APPAREIL LOCOMOTEUR ET RACHIDIEN : anomalie éventuelle

EXAMEN APPAREIL RESPIRATOIRE : anomalie éventuelle

EXAMEN CARDIOLOGIQUE : anomalie éventuelle

*Selon l'avis du médecin, du cardiologue ou présence de signes fonctionnels : la fréquence des examens peut être modifiée et d'autres exigés*

Pression Artérielle	
Fréquence Cardiaque de repos	
Interprétation ECG si nécessaire (joindre le tracé)	
ÂGE	Joindre les tracés et interprétations des examens cardiologiques
Moins de 18 ans	Aucun examen cardiaque à effectuer
De 18 ans à +	Une seule fois par carrière réaliser une Échographie cardiaque. Cet examen exigé lors du 1er DMA est à réaliser dans un délai de 12 mois à partir de la date dudit DMA. L'Epreuve d'Effort à visée cardiologique n'est pas recommandée mais le cardiologue peut l'imposer en fonction des besoins
De 18 à 34 ans inclus	Une seule fois sur la tranche d'âge : ECG de repos > Cet examen exigé lors du 1er DMA : aucun délai n'est accordé, il doit être présenté lors de ce 1er DMA
De 35 ans à +	Tous les 5 ans : Bilan chez un cardiologue avec analyse des facteurs de risque, lecture du bilan biologique, examen clinique, ECG de repos. Seul le cardiologue au vu des résultats prendra la décision de compléter le bilan par une Echographie cardiaque, une épreuve d'effort à visée cardiologique, une Echographie d'effort, une IRM cardiaque, un score calcique...

**ACUITÉ VISUELLE** *La cécité monoculaire est incompatible avec la pratique de l'arbitrage*

ŒIL DROIT	Sans correction :	Avec correction :	Mode de correction éventuel : lunettes      lentilles
ŒIL GAUCHE	Sans correction :	Avec correction :	

**○ CERTIFICAT D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DE L'ARBITRAGE**

Je soussigné(e), .....

Docteur en médecine à .....

Certifie avoir examiné(e) M, Melle, Mme, ....., arbitre de football, et constaté(e) qu'il (elle) :

- Présente, à ce jour, une absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.  
 Contre-indique, à ce jour, la pratique de l'arbitrage. Préciser le motif : .....

DATE :

SIGNATURE ET CACHET (obligatoire) :

# DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE DMA



**SECRET MÉDICAL**

SAISON 20..... /20.....

NOM : .....

PRÉNOM : .....

## EXAMEN OPHTHALMOLOGIQUE EXAMEN RÉSERVÉ UNIQUEMENT AUX ARBITRES DE LIGUE

- Cet examen est **pratiqué par un médecin ophtalmologue**. Il est **OBLIGATOIRE** :
- la première année de l'arbitrage en ligue. Il comprend les examens du bilan initial (7 items)
  - tous les 5 ans à partir de 35 ans. Il comprend les examens du bilan de renouvellement (3 items)

Entre ces visites, toute survenue d'évènement ophtalmique (*médical, chirurgical ou traumatique*) devra être signalée à votre commission médicale.

BILAN INITIAL <input type="checkbox"/>		
<b>1 • ACUITÉ VISUELLE</b>		
	Œil droit	Œil gauche
Sans correction		
Avec correction		
Correction optique		
Mode de correction	<input type="checkbox"/> lunettes <input type="checkbox"/> lentilles	
<b>2 • CHAMP VISUEL</b> (celui-ci peut être automatisé)		
Œil droit		
Œil gauche		
<b>3 • VISION BINOCULAIRE</b>		
Œil droit		
Œil gauche		
<b>4 • MOBILITÉ PUPILLAIRE</b>		
Œil droit		
Œil gauche		
<b>5 • EXAMEN ORGANIQUE DES GLOBES OCULAIRES</b>		
	Œil droit	Œil gauche
Segment		
Fond d'œil		
<b>6 • TEST CHROMATIQUE ISHIHARA</b>		
<b>7 • ÉBLOUISSEMENT</b> - Existe-il une sensibilité à l'éblouissement ?		

RENOUVELLEMENT <input type="checkbox"/>		
<b>1 • ACUITÉ VISUELLE</b>		
	Œil droit	Œil gauche
Sans correction		
Avec correction		
Correction optique		
Mode de correction	<input type="checkbox"/> lunettes <input type="checkbox"/> lentilles	
<b>2 • CHAMP VISUEL</b> (celui-ci peut être automatisé)		
Œil droit		
Œil gauche		
<b>3 • VISION BINOCULAIRE</b>		
Œil droit		
Œil gauche		

• - ♦ - •

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La cécité monoculaire est incompatible avec la pratique de l'arbitrage.</li> <li>➤ La diplopie est une contre-indication relative.</li> <li>➤ La pratique de l'arbitrage est interdite dans les 3 mois après une chirurgie réfractive (motif : aggravation de la sensibilité à l'éblouissement)</li> <li>➤ Selon les résultats transmis, la commission médicale se réserve le droit de demander des examens complémentaires (autres spécialistes)</li> </ul>

• - ♦ - •

### ☞ CERTIFICAT D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DE L'ARBITRAGE

Je soussigné(e), ..... ophtalmologue à .....

Certifie avoir examiné  Melle,  Mme,  M....., arbitre de football, et constaté qu'il (elle) :

- Présente, à ce jour, une absence de contre-indication ophtalmologique à la pratique de l'arbitrage.
- Contre-indique, à ce jour, la pratique de l'arbitrage sur le plan ophtalmologique.

Préciser le motif : .....

**DATE DE L'EXAMEN :**

**SIGNATURE et CACHET (obligatoire):**

**CONFIDENTIEL**

SAISON 20..... /20.....

NOM : .....

PRÉNOM : .....

## QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ARBITRE MAJEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE LICENCE (OBTENTION OU RENOUELEMENT)

*Pour plus de détails se conférer à la notice accompagnant le DMA ou à l'article 70 des règlements généraux de la FFF*

### UNIQUEMENT RÉSERVÉ AUX ARBITRES RÉPONDANT IMPÉRATIVEMENT AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- avoir entre 18 à 34 ans inclus au 1<sup>er</sup> juillet de la saison (N) indiquée ci-dessus
- avoir présenté un DMA à N-1 ou à N-2
- avoir été licencié à N-1

**Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un DMA pour demander votre licence d'arbitre au sein de la Fédération Française de Football selon les règles énoncées à l'article 70 de ses règlements Généraux.**

**NB :** Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

	OUI	NON
<b>DURANT LES 12 DERNIERS MOIS :</b>		
1   Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2   Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3   Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4   Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5   Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6   Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>À CE JOUR :</b>		
7   Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur à la suite d'un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8   Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9   Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### MARCHE À SUIVRE DE L'ARBITRE MAJEUR POUR SA DEMANDE DE LICENCE :

#### SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

⇒ Vous ne devez pas fournir de DMA.

⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

#### SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

⇒ Vous devez fournir un DMA à la commission médicale de votre district ou de votre ligue. Suivez les indications des examens du DMA.

*Consultez un médecin : présentez-lui ce questionnaire renseigné ainsi que le DMA pour qu'il y porte sa conclusion quant à l'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.*

⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.



SAISON 20..... /20.....

NOM : .....

PRÉNOM : .....

## QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ARBITRE MINEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE LICENCE (OBTENTION OU RENOUELEMENT)

Pour plus de détails se conférer à la notice accompagnant le DMA ou à l'article 70 des règlements généraux de la FFF

### AVERTISSEMENT À DESTINATION DES PARENTS DE L'ARBITRE MINEUR OU DE LA PERSONNE AYANT L'AUTORITÉ PARENTALE :

- L'arbitre concerné doit avoir moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> juillet de la saison (N) indiquée ci-dessus
- Ce questionnaire doit être complété de préférence par le mineur, si vous estimez qu'il est capable de le faire.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer qu'il soit correctement rempli et d'appliquer les instructions en fonction des réponses.

Ce questionnaire de santé n'est pas un contrôle. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Il permet de savoir si vous devez fournir un DMA pour demander votre licence d'arbitre au sein de la FFF selon les règles de l'article 70 de ses règlements Généraux.

Tu es une fille  un garçon  / Quel est ton âge ? ..... ans

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUJOURD'HUI	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR LES PARENTS	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### MARCHE À SUIVRE DE L'ARBITRE MINEUR POUR SA DEMANDE DE LICENCE :

#### SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

- ⇒ Vous ne devez pas fournir de DMA.
- ⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

#### SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

- ⇒ Vous devez fournir un DMA à la commission médicale de votre district ou de votre ligue. Suivez les indications des examens du DMA.

*Consultez un médecin : présentez-lui ce questionnaire renseigné ainsi que le DMA pour qu'il y porte sa conclusion quant à l'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.*

- ⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.



Statut Arbitrage - situation des clubs de District  
**SAISON 2024/2025**

STATUT D'ARBITRAGE CLUBS / SITUATION SUR LA SAISON

Bilan Effectif au : 12 juin 2025



CLUBS	CHAMPIONNAT		nb	Catégorie	Age	Formé Club	Saison début d'arbitrage club	Club Formateur	Infraction Manque Arbitres	OBLIGATION	Art 34
AIGUEBELLE.U.S	D1	FEM	RESCH Ugo	J	19	X	2020/21	Aiguebelle	Mutation en Ligue Méditerranée	2 Arbitres de plus de 21 ans et +	
	D4		MILLIEX Shaina	J	16	X	2023/24	Aiguebelle	1 Arbitre de plus de 21 ans et +		Art 34
			PESENTI A	J	20	X	2023/24	Aiguebelle			
			SOLTYSIAK Jérôme	S	44		2009/10	Cuffy			
UO ALBERTVILLE	D1		CHELOUFI Noureddine	J	19	X	2020/21	U O A		2 Arbitres de plus de 21 ans et +	Art 34
	D4		JOLIVET Kenzo	J	16	X	2020/21	U O A		1 Jeune Arbitre	
	U20		FATNI Khalil	J	18	X	2020/21	U O A			Art 34
	U17D1		AMLIL Kamal	S	44	X	2020/21	U O A			
			EXCOFFIER Fabien	S	35	X	2007/08	U O A			
ALBERTVILLE FOOT 73	D5										
A S BARBERAZ			ANLI Nauram	S	49	X	2022/23	Mayotte			Art 34
APREMONT FC	D3		BOUSSETTA Sofian	S	26	X	2024/25	Apremont		1 Arbitre	
			GAHZI Kamal	S	47		1999/00	Chy Sport 73			Art 34
BAUGES F.C	D3		DAIF Mohamed	S	49		1998/99	La Biolle		1 Arbitre	
BOZEL A. S	D3		LACROIX Maxime	J	16	X	2023/24	Bozel		1 Arbitre	Art 34
	D5		MISSON Benoit	S	58	X	2015/16	Bozel			
BRISON ST INNOCENT A.S	D3							1 Arbitre	1 Arbitre		
CHALLES LES EAUX	D3	D5	JACQUEMIN Yacin	J	19	X	2023/24	Challes/Eaux		1 Arbitre	Radié
			LEBRETON POTHIN Evan	J	16	X	2024/25	Challes/Eaux			
CHAMBERY SPORT 73	D3	U20	MEROUCHE Zakaria	J	16	X	2025/25	Chy Sport 73	1 Arbitre jeune	1 Arbitre	
CHARTREUSE GUIERS	D1	FEM	HAMADI Ismael	J	16	X	2021/22	Chartreuse		2 Arbitres de 21 ans et +	
	D4		DESMARIEUX Daniel	S	68		1979/80	Por t/ Dreux		1 Jeune Arbitre	
	U17D1		DJEHICHE Farid	S	58	X	2022/23	Chartreuse			
	U15D1		RAHHALI Mohammed	S	26	X	2023/24	Chartreuse			
E . F CHAUTAGNE	D2	FEM							1 Arbitre de plus de 21 ans et +	1 Arbitre de plus de 21 ans et +	
	D5										
CŒUR DE SAVOIE	D2	FEM	FREIHER Pierre Louis	J	21		2018/19	Nivolet		1 Arbitre de 21 ans et +	
	D4		TASSART Benoit	S	31	X	2018/19	Cœur/Savoie			
COGNIN SPORTS	D1		KAHOUL Samir	S	39	X	2001/02	Cognin		2 Arbitres de 21 ans et +	
	D5		TAYLAN Paris	S	31	X	2023/24	Cognin			
CUINES VAL D'ARC A. S	D2	D3	RAPHAEL Brian	J	21	X	2017/18	Cuines		1 Arbitre de 21 ans et +	
			LECORNE Cédric	S	52		1999/20	Conflans/Seine			
DOMESSIN U . S	D3	FEM	BARLET Gabbin	J	19		2020/21	La Bridoire		1 Arbitre	
	D5		PERROUSE Jean-François	S	49	X	2018/19	Domessin			Art 34

CLUBS	CHAMPIONNAT		nb	Catégorie	Age	Formé Club	Saison début d'arbitrage club	Club Formateur	Infraction Manque Arbitres	OBLIGATION	Art 34
GRIGNON U. S	D3	D5							<b>1 Arbitre</b>	1 Arbitre	
HAUTE COMBE DE SAVOIE	D4		LEFEVRE Rémi	S	24	X	2017/18	Ste Hélène		1 Arbitre	
	D5		LEMAIRE Dylan	J	16	X	2024/25	St Hélène			
FC HAUTE TARENTEISE	D1	U17D1 FEM FEM R2	MOREL Paul	J	16	X	2022/23	H/Tarentaise		2 Arbitres de 21 ans et plus	
	D4		CAMUS Bernard	S	67		1994/95	Grésy		1 Jeune Arbitre	
	FEM		PINET Romuald	S	52		2002/03	Montagny			
	FEM R2		MARTIN Guillaume	S	39		2023/24	H/Tarentaise			
			LE BOLLOC'H Livio	S	33	X	2024/25	H/Tarentaise			
			CORVERA Vanesa	S	34	X	2021/22	H/Tarentaise			<b>Art 34</b>
LAISSAUD F.C	D1		SOUIDI Rayan	J	17	X	2023/24	Laissaud		2 Arbitres de 21 ans et +	<b>Art 34</b>
	D4		TISSOT Cyril	J	16	X	2022/23	Laissaud			
			NEFFATI Habib	J	20	X	2022/23	Laissaud			
			BEUCHOT Kylian	S	25	X	2018/19	Laissaud			
			DENEUX Laurent	S	43	X	2023/24	Laissaud			
LA BATHIE U S G	D2	D5	BENOIT Remi	S	37	X	2022/23	La Bathie		1 Arbitre de 21 ans et +	
LA BRIDOIRE A.S	D4		TAYLOR F	J	17	X	2021/22	La Bridoire		1 Arbitre	
	D5		GUENTRAH Chérif	S	55		2003/04	S O C			
LA RAVOIRE U.S	D2	U17D1	SBARTAI Hamza	J	20	X	2021/22	La Ravoire		1 Arbitre de 21 ans et +	
	D3	U15D1	AL BAHRAOUI Ismael	J	17	X	2021/22	La Ravoire		1 Jeune Arbitre	
			SOTO Gérard	S	61	X	2012/13	La Ravoire			
LA ROCHETTE	D3	FEM	VANNESPENNE Hervé	S	37	X	2021/22	la Rochette		1 Arbitre	
	D5		MARTINET Yohan	S	37	X	2023/24	la Rochette			
LE BOURGET LE LAC	D3		REIGNIER M	J	15	X	2024/25	le Bourget		1 Arbitre	
LE NIVOLET	D2		AIT KOUYA Ilyes	J	18	X	2023/24	Le Nivolet		1 Arbitre de 21 ans et +	<b>Art 34</b>
	D4		BELAROUCI Ismael	S	44	X	2023/24	Le Nivolet		1 Jeune Arbitre	
	U17D1		KHELIL Hadi	J	15	X	2024/25	Le Nivolet			
	U15D1		BIEN Wilfried	S	50		2007/08	Barby			
LES HAUTS DE CHAMBERY	D3	D5	MOUNIB Abdel	S	30	X	2024/25	HtCc		1 Arbitre	
C A MAURIENNAIS	D2		FOFANA Makane	J	21	X	2023/24	CAMaurienne		1 Arbitre de 21 ans et +	
	D4		VANDURME Nathan	J	20	X	2023/24	CAMaurienne			
			MAAMRI Said	S	22	X	2024/25	CAMaurienne			
			MARTIN Baptiste	J	20	X	2020/21	CAMaurienne	Mutation en Puy Dome		<b>Radié</b>
			ABADDAR Salim	S	25	X	2014/15	CAMaurienne			
MODANE U . S	D3		MESTACH Jacky	S	68	X	2000/01	Modane		1 Arbitre	
	D4		VINCENT Henry	S	70	X	1999/20	Modane			
MONTMELIAN	D1		BOUCHER Jason	J	21	X	2018/19	Montmélian		2 Arbitres de plus de 21 ans et +	<b>Arret</b>
	D3		BOUCHER Damien	S	25	X	2016/17	Montmélian			
			KOCA Necmi	S	51		2015/16	Alban Leysse			
			CABY Laurent	S	53		2015/16	Challes Eaux			
			MBACKE Moustapha	J	17	X	2024/25	Montmélian			
			HAND Fabrice	S	51	X	2013/14	Montmélian			
MONTAGNY A . S	D4							<b>1 Arbitre</b>	1 Arbitre		

CLUBS	CHAMPIONNAT		Arbitres licenciés	Catégorie	Age	Formé Club	Année début	Club Formateur	Infraction Manque Arbitres	OBLIGATION	Art 34
NOVALAISE A . S	D3	D5	BRIENNE Cédric	S	56					1 Arbitre	
FC PONT	D4								1 Arbitre	1 Arbitre	
PORTUGAIS CROIX ROUGE	D1 FEM	D3	SERBI Saïd	S	47	X	1994/95	Port + Rouge		2 Arbitres de 21 ans et +	
			HAMADI Mustapha	S	60		2021/22	C.Foot 73			
F.C.ST BALDOPH	D3 D4	U20	AIT KHOUYA Abdessamad	S	32	X	2007/08	St Baldoph		1 Arbitre	
			PAROLINI Engelo	J	18	X	2024/25	St Baldoph		1 Jeune Arbitre	
ST MICHEL SPORTS	D3		GIGANTE Yanis	J	16	X	2023/24	St Michel		1 Arbitre	
ST PIERRE D'ALBIGNY	D1 D4		PICQUE Ernest	S	52		2002/03	Artois		2 Arbitres de 21 ans et +	
			GINIAUX Jonathan	S	30	X	2024/25	St Pierre			
ST REMY DE MAURIENNE	D4	FEM	CAUCHETEUX Rémi	S	51		1996/97	Mericourt		1 Arbitre	
UGINE A. S.	D2 D4	U20	OUTMANI Aymen	J	16	X	2023/24	Ugine		1 Arbitre de 21 ans et +	Art34
			FONTI Sandra	S	48	X	2024/25	Ugine	1 Arbitre jeune	1 Jeune Arbitre	
VAL D'HYERES F.C	D1 D4	D5	REMILI Faïcal	S	50	X	1989/90	Modane		2 Arbitres de 21 ans et +	
			DUPONT Joachim	S	34	X	1991/92	Nivolet			
VILLARGONDRAN F.C	D2	D4	DELL'OLIO Alessio	J	14	X	2024/25	Villargondran	1 Arbitre de 21 ans et +	1 Arbitre de 21 ans et +	
			CHATEL Enzo	J	14	X	2024/25	Villargondran			
FC SUD LAC	D3	D5	MULLER	S	37	X	2023/24	Sud Lac		1 Arbitre	
YENNE C.A	D2	D4	ACARER Engin	S	33	X	2006/07	Yenne		1 Arbitre de 21 ans et +	

Indépendant
Indépendant
Indépendant
Indépendant
Indépendant
Indépendant
Indépendant
Indépendant

Arbitres licenciés	Catégorie	Age	Formé Club	Année début	Club Formateur			Art 34
GROS Antony	S	46		2004/05	La Biolle			
BOUCHELACHEM Chemche	S	54	X	2016/17	Aix les Bains	INDEP de 2024/2025 à 2028/2029	COUVRE SON CLUB D'ORIGINE 2024/25	
PERRON Emmanuel	S	37		2000/21	Grignon	INDEP jusqu'à la saison 2025/2026		
CHOSSAT/ALIX Jérémy	S	36	X	2020/21	Chautagne	INDEP de 2024/2025 à 2028/2029	COUVRE SON CLUB D'ORIGINE 2024/25	Art34
DURMAZ Tayfun	S	31	X	2007/08	Aix les Bains	INDEP de 2024/2025 à 2028/2029	COUVRE SON CLUB D'ORIGINE 2024/25	
KARABULUT Mehmet	S	41	X	2015/16	Aix les Bains	INDEP de 2024/2025 à 2028/2029	COUVRE SON CLUB D'ORIGINE 2024/25	
MADI Ahamada	S	46		2000/01	Brison	INDEP jusqu'à la saison 2026/2027		
MEGUIRECHE Abdelhamid	S	53		2003/04	C S F	INDEP de 2024/2025 à 2028/2029	COUVRE SON CLUB D'ORIGINE 2024/25	

## GROUPEMENT

## DISTRICT de SAVOIE

CLUBS	CHAMPIONNAT	Arbitres licenciés	Catégorie	Age	Formé Club	Année début	Club Formateur	Infraction Manque Arbitres	OBLIGATION	Art 34
<b>GR. JEUNES SAVOYARDE</b> Clubs: MONTMELIAN FC , FC LAISSAUD	U20 R2	BOUCHER Jason	J	20		2018/19	Montmélian		1 Jeune Arbitre	ARRET
	U16 R2	NEFFATI Habib	J	18	X	2022/23	Laissaud			
	U17D1	TISSOT Cyril	J	16	X	2022/23	Laissaud			
		BEUCHOT Kylian	S	25	X	2018/19	Laissaud			
		DENEUX Laurent	S	43	X	2023/24	Laissaud			

<b>GR. JEUNES AVANT PAYS SAVOYARD</b> Clubs: US PONTOISE, AS NOVALAISE, AS LA BRIDOIRE	FEM U18	PAINDAVOINE Matéo	J	17	X	2021/22	Pontoise		1 Jeune Arbitre	
	U20	TAYLOR F	J	17	X	2021/22	La Bridoire			
	U16 R2	BOUBAKER Ali	S	66		1991/92	Bridoire			
	U15 R2	SMAILI Mohamed	S	35		2011/12	Val Guiers			
	U15D1	GUENTRAH Chérif	S	55		2003/04	S O C			

ENTENTE

DISTRICT de SAVOIE

CLUBS	CHAMPIONNAT		Arbitres licenciés	Catégorie	Age	Formé Club	Année début	Club Formateur	Infraction Manque Arbitres	OBLIGATION	Art 34
<b>ENT. APCR.ESB 1</b> Bourget le lac/Por CX Rouge	FEM		SERBI Saïd	S	47	X	1994/95	Port + Rouge		1 Arbitre	
			HAMADI Mustapha	S	60		2021/22	C.Foot 73			
<b>ENT. CHAUTAGNE / CULOZ 1</b> (Fc Chautagne / Culoz)											
<b>ENT. FC MAURIENNE 1</b> (Villargondran/ Modane/St Julien Mt Denis / St michel)			GIGANTE Yanis	J	16	X	2023/24	St Michel			
			VINCENT Henry	S	68	X	1999/00	Modane			
			MESTACH Jacky	S	67	X	2000/01	Modane			
<b>ENT. PONT. BOURBRE</b> (Pontoise/La Bourbre)	FEM		PAINDAVOINE Matéo	J	17	X	2021/22	Pontoise		1 Arbitre	
			BOUBAKER Ali	S	66		1991/92	Bridoire			
			SMAILI Mohamed	S	35		2011/12	Val Guiers			
<b>ENT. BASSE MAURIENNE</b> (As Cuines / Us St Remy/ FC Aiguebelle)			RAPHAEL Brian	J	20	X	2017/18	Cuines		1 Jeune Arbitre	
			RESCH Ugo	J	18	X	2020/21	Aiguebelle			
			PESENTI A	J	20	X	2023/24	Aiguebelle	Mutation Occitanie		
			CAUCHETEUX Rémi	S	51		1996/97	Mericourt			
			SOLTYSIAK Jérôme	S	44		2009/10	Cuffy			

